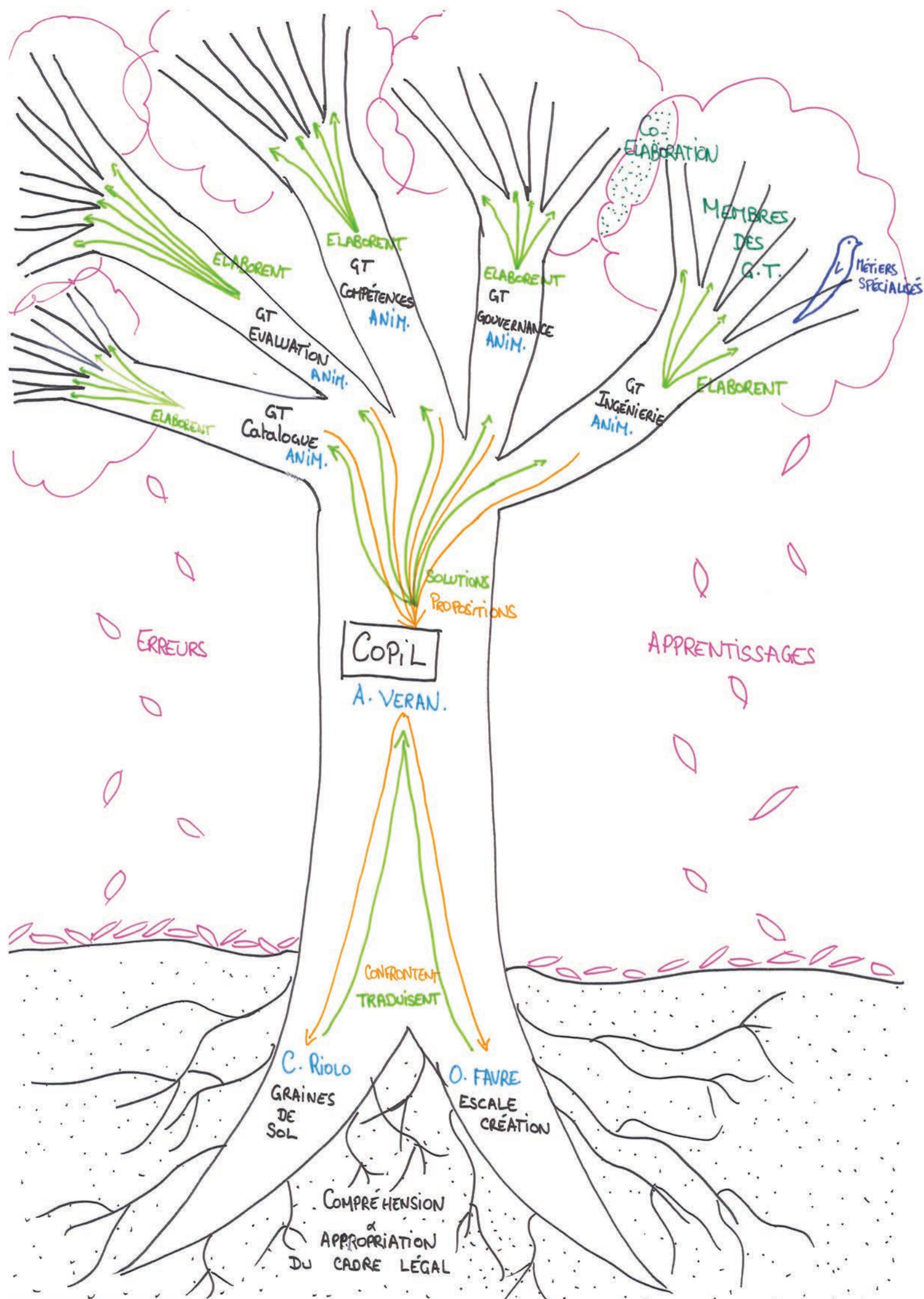


# Modèle de gouvernance Démarche mutualisée Qualiopi Graines de SOL - Escale Création

Première proposition - 23/12/2019



## LEGENDE

La gouvernance du COPIL est imaginée comme un arbre. Les deux coopératives (les racines) permettent un suivi de la réforme et sa traduction pour le tronc (la coordination) et ses branches (les entrepreneurs-formateurs-réalisateurs).

Membres du COPIL : Animateurs des groupes de travail, référents formation des CAE, entrepreneurs-formateurs. Les propositions des groupes de travail sont transmises à Amélie qui les regroupe et synthétise avant de les soumettre à décision au COPIL, via la Gestion par Consentement (Personne n'est contre). Amélie VERAN est cheffe de projet et anime le COPIL.

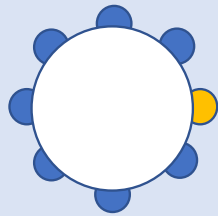
Les propositions (sève qui redescend vers les racines) sont confrontées au principe de réalité et validées et/ou bonifiées lors des COPIL.

Les solutions (sève qui remonte vers les branches) sont les propositions validées par le COPIL au consentement. Elles sont ensuite élaborées par les formateurs.

Certaines propositions et/ou solutions sont co-élaborées par des membres de groupes de travail conjoints (1 à 2 membres des groupes de travail principaux se rejoignent sur conseils de la cheffe de projet / du COPIL)

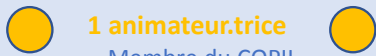
L'élaboration de solutions est basée sur le principe du droit à l'erreur. Les erreurs produisent des apprentissages qui viennent nourrir le tereau de la compréhension du contexte.

Pour certaines réalisations, l'intervention de personnes spécialisées peut être nécessaire : graphistes, designers web, par exemple). Ces métiers ne sont pas cantonnés à un GT mais peuvent passer de branche en branche



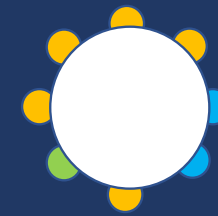
### Groupe de travail thématique (GT)

- Réfléchissent à des propositions
- Budgétisent leurs propositions
- Soumettent leurs propositions au COPIL (Proposition validée devient une solution)
- Elaborent / suivent l'élaboration des solutions



#### 1 animateur.trice

- Membre du COPIL
- Anime le groupe de travail
- Responsable de l'avancement de son groupe
- Fait remonter les propositions et questionnements à Amélie
- Garant de la juste transmission des informations de son groupe vers le COPIL
- Fait part des décisions du COPIL (Validation des propositions ou bonification des propositions)



### Comité de pilotage (COPIL)

- Etudie les propositions des groupes de travail
- Vérifie l'adéquation entre les propositions des GT et le cadre légal de la réforme
- Valide les propositions (Proposition GT devient solution commune)
  - Valide la bonne avancée des travaux
  - Vision partagée



#### 1 animatrice / Cheffe de projet

Amélie VERAN

- Regroupe, trie et synthétise les propositions et les questionnements
  - Met en avant les synergies
- Soumet les propositions à décision pour le COPIL
  - Anime le COPIL
- Transmet des outils d'animation au COPIL, conseille les animateurs au besoin
  - Vision globale



#### 2 membres des équipes permanentes

- Vérifie l'adéquation des propositions avec les valeurs et intentions des coopératives
  - Soutiennent et conseillent le COPIL